

# Bientôt, une ligne Maritime reliant les trois pays

Les pays riverains que sont la Mauritanie, le Maroc et le Sénégal ont posé hier à travers la signature d'un accord relatif à la création d'une ligne maritime les reliant, les premiers jalons d'une véritable intégration sous régionale.

Devant servir de liaison entre Dakar-Saint-Louis-Nouakchott-Nouadhibou-Casablanca-Tanger, la création de cette ligne maritime répond à la volonté des chefs d'Etats des trois pays, au regard des liens séculaires qui les unis, de concrétiser les aspirations des populations pour une plus grande intégration économique et cela conformément au volet infrastructures préconisé dans le NEPAD.

Cet accord dont la réalisation est prévu avant la fin de l'année en cours a été préparé par les experts en la matière des trois pays qui s'étaient réunis le lundi 21 mars au ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime pour élaborer "un chronogramme ainsi que les actions à entreprendre pour donner une meilleure visibilité sur le projet."

L'accord en question qui tourne autour de quatre point, stipule la création d'un comité de pilotage composé de trois représentants par Etat. Ce comité aura pour mission, tout en organisant un forum partenariat public/privé pour

informer et sensibiliser les opérateurs privés sur cet important projet de coopération régionale, de lancer l'appel à manifestation d'intérêts auprès des opérateurs privés retenus par le comité de pilotage. Il doit également piloter la mise en œuvre du projet.

Le second point préconise la mise en place du secrétariat permanent dudit comité qui sera assuré par le Maroc.

Le troisième point est relatif à la prise de mesures incitatives en faveur de la structure à mettre en place par les opérateurs privés portant sur la non exigence du pavillon, sur des avantages portuaires, et la non limitation du fret.

Le quatrième et dernier point a trait à l'adoption du calendrier fixant l'agenda des actions à entreprendre. En fin avril 2005, est prévu la réunion du comité de pilotage en vue de préparer l'organisation du forum, de finaliser l'appel à manifestation d'intérêts et d'arrêter la liste des opérateurs à inviter. Le forum en question se tiendra fin mai 2005. La remise de dépouillement des offres se fera fin juillet 2005 et en fin septembre 2005, c'est la réunion du comité de pilotage ainsi que le choix de la meilleure offre. Enfin le dernier rendez-vous du calendrier fixé est prévu pour fin octobre 2005 qui sera consacré à la réunion ministérielle de synthèse et de validation.

Cet accord signé pour la Mauritanie par Bâ Mamadou dit Mbaré Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime, Pour le Maroc par Karim Ghellab, Ministre de l'Equipement et du Transport et pour le Sénégal par Djibo Ka, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime Chargé des Transports Maritimes Internationaux, est concis ambitieux et surtout déterminé dans l'espace et le temps. La volonté politique qui semble se profiler derrière ce projet est tenace. Et il semble bien qu'on s'achemine vers la concrétisation d'un projet viable aux retombées extrêmement positives sur les populations et les économies des trois pays. Ce projet de liaison maritime qui doit être réalisé par le secteur privé vise, entre autres objectifs, d'assurer un service régulier en offrant des services de qualité conformes aux standards internationaux et de pratiquer des coûts de fret compétitifs.

### Des retombées positives

Tout en offrant la possibilité aux trois pays de diversifier leur mode de transport avec l'introduction de l'axe maritime ce mode leur permettra de mettre en valeur l'exploitation de leurs richesses maritimes.

Etant tous les trois en possession d'é-

normes richesses en poisson cet ligne favorisera son commerce et ouvrira d'énormes perspectives pour son exportation à l'étranger.

Le déplacement des personnes et les échanges de marchandises entre les trois pays créera une dynamique économique nouvelle avec les nouveaux investissements attendus ainsi que la création d'emplois. En plus cela ouvrira des horizons encore plus vastes pour les opérateurs privés et avec les entreprises, ce sont les richesses qu'on crée qui a pour incidence première le recul de la pauvreté.

Cette ligne maritime fera l'affaire de nos ports qui verront leurs activités se multiplier à cause de la proximité de pays enclavés limitrophes qui solliciteront davantage les services de ces port pour leurs besoins en exportations et en importations.

Autres avantages qu'apportera cette ligne, c'est qu'elle servira beaucoup au transport des produits pétroliers avec l'exploitation prochaine du pétrole en Mauritanie.

L'ouverture de cette ligne maritime est plus qu'une nécessité et servira de second poumon à l'économie des trois pays.

BÂ YOUSSEUF